Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **Lackspray Zink-Alu**

· **Code du produit:** REZ49
· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Painting
· **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
· **Producteur/fournisseur:**
Peter Kwasny GmbH
Heilbronner Str. 96
D-74831 Gundelsheim
Tel.: 0049-(0)6269-95-20
E-mail: labor@kwasny.de

· **Service chargé des renseignements:** Product safety department
· **Numéro d'appel d'urgence:** Tel.: +49 6269 95 20

*

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**
· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R18-66-67: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 1)

Attention! Récipient sous pression.

· **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant
F+ Extrêmement inflammable
N Dangereux pour l'environnement

· **Phrases R:**
12 Extrêmement inflammable.
18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
36 Irritant pour les yeux.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer l'aérosol.
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**
Contient: méthacrylate d'isobutyle. Peut déclencher une réaction allergique.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
· **Classification selon la directive 75/324/CEE:** Extrêmement inflammable
· **Autres dangers**
· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

*

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**
· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane F+ R12 R18 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	10-25%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 2)

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4	acétate d'éthyle Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) N R50/53 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	10-25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane F+ R12 R18 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	10-25%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx	acétone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	5-10%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119486136-34-xxxx	xylène Xn R20/21; Xi R38 R10 Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	5-10%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2110475791-29-xxxx	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle R10 Flam. Liq. 3, H226	1-2,5%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0 Reg.nr.: 01-2119474196-32-xxxx	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Teneur en Benzene < 0,1% Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67 Carc. Cat. 2 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335+H336	<1%
CAS: 97-86-9 EINECS: 202-613-0	méthacrylate d'isobutyle Xi R36/37/38; Xi R43; N R50 R10 Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
· **Substances Decrets no. 2007-457 du 25 mars 2007**
Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel:
1330-20-7 TMP No.84
141-78-6 TMP No.84

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**
· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Indications destinées au médecin:**
· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 3)

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction -**
· **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Refroidir le récipient avec de l'eau.
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
· **Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
· **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**
· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Respecter les limites d'émission.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
· **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 4)

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
106-97-8 butane	
VME ()	1900 mg/m³, 800 ppm
141-78-6 acétate d'éthyle	
VME ()	1400 mg/m³, 400 ppm
67-64-1 acétone	
VME ()	Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm
1330-20-7 xylène	
VME ()	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME ()	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**
· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· **Protection respiratoire:**
Lorsque les travailleurs sont confrontes avec des concentrations superieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropries et agrees. Demi-masque avec filtre de combinaison de minimum classe A1P2 ou masque de protection approvisionné avec de l'air.
· **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Les gants sont à changer après chaque contamination.
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
caoutchouc butyl , 0,7mm

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 5)

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

*

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**	
· **Indications générales.**	
· **Aspect:**	
Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
· **Odeur:**	Caractéristique
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé.
· **valeur du pH:**	Non déterminé.
· **Changement d'état**	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· **Point d'inflammation:**	< 0°C Sans gaz propulseur.
· **Inflammabilité (solide, gazeux):**	Non applicable.
· **Température d'inflammation:**	365°C
· **Température de décomposition:**	Non déterminé.
· **Auto-inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Danger d'explosion:**	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	11,5 Vol %
· **Pression de vapeur à 20°C:**	3600 hPa
· **Densité à 20°C:**	0,75 g/cm³
· **Densité relative.**	Non déterminé.
· **Densité de vapeur.**	Non déterminé.
· **Vitesse d'évaporation.**	Non applicable.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Pas ou peu miscible
· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):**	Non déterminé.
· **Viscosité:**	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· **Teneur en solvants:**	
Solvants organiques:	54,7 % Avec gaz propulseur.
Teneur en substances solides:	22,9 %
· **Autres informations**	Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 6)

10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité**
· **Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
· **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Produits de décomposition dangereux:** Possible en traces.

11 Informations toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**
· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
· **des yeux:** Effet d'irritation.
· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
· **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

· **Toxicité**
· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Effets écotoxiques:**
· **Remarque:** Toxique chez les poissons.
· **Autres indications écologiques:**
· **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.
· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 7)

Les boites vides peuvent etre jetées avec les déchets ménagers.

· **Catalogue européen des déchets**	
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**	2 5F Gaz.
· **Indice Kemler:**	- not classified
· **No ONU:**	1950
· **Groupe d'emballage:**	- not classified
· **Etiquette de danger**	2.1
· **Marquage spécial:**	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· **Nom d'expédition des Nations unies:**	1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· **Quantités limitées (LQ)**	1L
· **Catégorie de transport**	2
· **Code de restriction en tunnels**	D

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:**	2.1
· **No ONU:**	1950
· **Label**	2.1
· **Groupe d'emballage:**	- not classified
· **No EMS:**	F-D,S-U
· **Marine Pollutant:**	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
· **Désignation technique exacte:**	AEROSOLS

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:**	2.1
· **No ID ONU:**	1950
· **Label**	2.1
· **Groupe d'emballage:**	- not classified
· **Désignation technique exacte:**	AEROSOLS, flammable

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 8)

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN1950, AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 2.1
· **Dangers pour l'environnement:**
Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)
· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
Non applicable.

15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant
F+ Extrêmement inflammable
N Dangereux pour l'environnement

· **Phrases R:**
12 Extrêmement inflammable.
18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
36 Irritant pour les yeux.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer l'aérosol.
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**
Contient: méthacrylate d'isobutyle. Peut déclencher une réaction allergique.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
· **Classification selon la directive 75/324/CEE:** Extrêmement inflammable

· **Prescriptions nationales:**

· **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	50-100

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.01.2012 Révision: 10.01.2012

Nom du produit: Lackspray Zink-Alu

(suite de la page 9)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R18	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Product safety department
· **Contact:** Hr. Hamberger
· **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**